

Soyez acteurs

Devenez sentinelle
pour prévenir
le mal-être
des actifs agricoles



Qu'est-ce qu'une sentinelle ?

Une sentinelle est une personne :

- susceptible d'être en lien avec des actifs agricoles en souffrance,
- engagée de façon volontaire,
- formée à repérer les signaux d'alerte du mal-être et du risque suicidaire pour orienter vers les services compétents.

Pour qui ?

Membres d'organisations professionnelles agricoles, d'associations agricoles, ressortissants du régime agricole, élus MSA, collectivités territoriales, maires, salariés en lien avec les entreprises agricoles...

Comment ?

- ❖ 1 journée de formation à la posture de sentinelle de la prévention du mal-être (formation et repas pris en charge).
- ❖ 1 journée de formation sur les spécificités du monde agricole (formation et repas pris en charge).

Pour quoi ?

- ❖ Repérer les signes de souffrance
- ❖ Orienter les personnes vers des ressources adaptées
- ❖ Déterminer le rôle et la posture de la sentinelle
- ❖ Aborder la notion du «prendre soin»

**Les 20 octobre et 24 novembre 2023 à BUXY
Salle des Fêtes 1^{er} étage - 100 rue des Maréchaux**

Date limite d'inscription : 29 septembre 2023

Pour s'inscrire :

BourgogneBlfSentinelles.blf@bourgogne.msa.fr

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Pour toutes informations :

- ❖ Maud DEKYNDT - 06.76.93.45.04
- ❖ Clémentine DUCROS - 06.07.29.11.79